

RAPPORT d'ACTIVITE 2015

Au 31 décembre 2015, le Patrimoine des Vallées comptait 127 adhérents, soit une augmentation de 25% par rapport à 2014. Cette progression nous encourage à poursuivre nos échanges d'informations avec nos adhérents et avec tous ceux qui souhaitent préserver leur cadre de vie.

Notre conseil d'administration composé de 10 membres bénévoles s'est réuni 6 fois en 2015 avec une moyenne de 7 à 8 participants à chacune des réunions.

Par ailleurs, certains membres chargés de la réalisation de nos projets se réunissent de façon ponctuelle selon les besoins tandis que d'autres participent de façon régulière aux travaux des divers syndicats intercommunaux.

Notre représentation aux syndicats des ordures ménagères.

En 2015, Mme Denise Bouin a représenté le Patrimoine des Vallées à trois réunions du SIRMATCOM et quatre du SITREVA et se trouve en mesure de communiquer les informations suivantes :

Pour le SIRMATCOM

Il est envisagé la construction d'un siège social sur la commune de Pierres qui permettra l'économie de la location des locaux syndicaux.

Le coût se monterait à 1 499 672 € financé

- Par un emprunt de 520 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Loire à 1.72%
- Par un autre emprunt de 134 497 € auprès de la Caisse des Dépôts à 0%
- Par une subvention de 135 000 €
- Et le reste par autofinancement.

Les travaux ont commencé.

Pour le SITREVA

- Le jugement définitif de M. J.P. Assel (l'ancien président du SYMIRIS ayant creusé un déficit de 16 000 000 €) a eu lieu le 10/02/2015.
Il a été condamné à 18 mois de prison avec sursis + 20 000 € de frais. 1 000 € de frais sont alloués au SIRMATCOM et 1 000 autres à titre d'indemnité selon le code pénal.
- Les déchèteries des syndicats primaires sont mises à disposition du SITREVA qui en assure la gestion. Elles restent la propriété des syndicats primaires.
- En 2014 : 91,2% des déchets collectés ont été valorisés
- L'électricité produite par l'usine d'incinération n'est plus vendue à EDF mais à SUEZ dont le prix d'achat est plus intéressant.
- Certaines communautés d'agglomérations prennent la compétence « déchets » ce qui a pour conséquence de soustraire aux syndicats primaires les communes dépendant de ces communautés. Ce qui est le cas dans le Hurepoix.
Cette situation peut être un souci pour l'avenir du SITREVA.
- Le syndicat envisage la vente du site Eiffel de Rambouillet. Il aurait déjà eu un contact avec un acquéreur éventuel. Où aller ensuite ?

Le comité de pilotage de la Voise

Depuis 2014, nous participons au comité de pilotage du SMVA (Syndicat Mixte de la Voise et de ses Affluents).

En 2015, nous avons assisté aux réunions suivantes :

- le 26 mars : le bureau d'étude CE3E a présenté la phase 1 de l'étude PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien), sur l'état de nos rivières. Un dossier de près 70 pages a été envoyé aux divers participants.
- Le 17 septembre : présentation de la phase 2 soit le programme pluriannuel sur 5 ans concernant l'entretien et l'aménagement de la Voise et de ses affluents, en particulier les actions sur les berges, la restauration des ouvrages et l'entretien de la ripisylve.

Un rapport détaillé et très intéressant de 236 pages nous a été communiqué.

Il a également été présenté les modalités d'aides financières concernant les travaux de restauration. Le montant maximal des aides possibles dans le cadre du plan de restauration pourrait représenter 80% provenant de l'Agence de l'eau Seine Normandie et du Conseil Départemental.

Une réunion publique a été annoncée pour la fin de l'année 2015 afin de présenter ce programme à la population.

Le Comité de concertation de la déviation de Gallardon.

Sous la présidence de Mme Jocelyne Petit, ce comité s'est réuni le 19 janvier et le 15 juin 2015.

Le 19 janvier, il a été rappelé :

- Le choix de la variante Centre par la commission permanente du Conseil général de juin 2013
- Le projet d'une zone d'activités de grande capacité intercommunautaire
- La décision de poursuivre les études sur les tracés Centre et Est jusqu'au dossier de demande de DUP pour opérer un choix « incontestable »

L'achèvement des études d'impact est prévu en juin 2015.

Le 15 juin, il est présenté les résultats de la 2^{ème} étude sur la déviation de Gallardon.

De nouveaux éléments sont intervenus :

- D'une part, un avis de l'ARS, Agence Régionale de la Santé, du 26 janvier 2015, se prononce contre le passage du projet Est (par Bleury) situé dans le périmètre du captage de la source de la Poivrette.

En effet, suite à l'engagement du Grenelle de l'Environnement concernant les captages, la Poivrette a été classée par la MISEN (Mission Interservices de l'Eau et de la Nature) parmi les 41 captages supplémentaires de la Région Centre dont 19 en Eure-et-Loir pour bénéficier d'un dispositif de protection contre les menaces de pollutions diffuses.

Ce dispositif est celui des « Zones Soumises à Contraintes Environnementales » (ZSCE) issu de l'article 21 de la Loi sur l'eau et vient en complément des périmètres de protection.

- D'autre part, le 5 mars, la commission permanente du Conseil Général valide à l'unanimité le tracé de la variante Centre (par Bailleau) pour la déviation de Gallardon et Bailleau-Armenonville.

Cette décision est confirmée en date du 7 mai 2015 par la nouvelle commission permanente du Conseil départemental.

Des études complémentaires vont se poursuivre et l'enquête publique reste prévue en 2016.

Une nouvelle réunion vient d'avoir lieu le 25 février 2016 pour présenter les résultats des nouvelles études de circulation qui confirment que la variante Centre choisie par le Conseil départemental est optimale.

L'enquête publique prévue au 2^{ème} semestre 2016 sera décisive.

Le recensement des arbres remarquables.

A la demande d'Eure-et-Loir Nature chargé par le Conseil départemental de la mise à jour des arbres remarquables et des sites de randonnée du département, nous avons assuré ce travail dans notre secteur, à savoir : le tilleul de Mévoisins, le noyer de Pierres, les ginkgos d'Auneau, le parc de Nogent-le-Roi, les Grands Marais d'Auneau. Un compte rendu accompagné de photos a été remis à Eure-et-Loir Nature.

Sortie sur la pelouse de Bonville

En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et sous la conduite de Charlotte Allard, animatrice nature, 32 personnes, en majorité des adhérents du Patrimoine des Vallées, ont participé à cette visite qui a permis de découvrir un nouvel aspect du site à la suite du chantier de débroussaillage qui avait eu lieu en novembre 2014.

Forum des associations de Bleury-Saint Symphorien

Le 5 septembre, le Patrimoine des Vallées a participé au traditionnel forum des associations afin de présenter ses objectifs et répondre aux questions concernant principalement la déviation de Gallardon, le nouvel aspect de la pelouse calcicole de Bonville et les projets concernant son aménagement.

Sortie annuelle

La sortie a eu lieu le samedi 3 octobre et consistait à découvrir la Réserve naturelle de Saint Quentin en Yvelines.

Créée en 1986, cette zone est une escale pour les oiseaux migrateurs et la date choisie correspondait précisément à la période des migrations.

Après une randonnée le matin autour du lac, les 25 randonneurs présents ont parcouru la réserve sous la conduite d'un guide particulièrement compétent.